



## EDITO

Chères Feuchyssoises, chers Feuchyssois,

Septembre, octobre restent synonymes de rentrée pour chacune et chacun d'entre nous. Je ne parle pas de rentrée scolaire uniquement qui marque le plus les familles, mais de celle aussi qui l'accompagne, celle des «Nouvelles Activités Périscolaires», pour les agents communaux d'animation concernés.

La commune qui s'est engagée dans cette démarche depuis de nombreuses années a mis à disposition des moyens humains conséquents, des agents titulaires en majorité : «administratifs, techniques, culturels, d'animation, équipe complétée par des intervenants extérieurs diplômés, mais aussi des moyens financiers communaux conséquents, accompagnés par une aide de l'état, à minima.

Grâce à des emplois sous la forme de «contrats aidés» qui permettaient, entre autre, de satisfaire des personnes en recherche d'emploi, la commune pouvait contribuer envers ces derniers à retrouver non seulement un travail mais aussi une dignité, de la reconnaissance et continuer ainsi sa vocation de service public dans d'autres secteurs, tels que le technique et l'entretien.

Mais depuis cet été, à l'exception des besoins dans le domaine de l'urgence sanitaire et sociale, distribués au compte-gouttes, ces moyens d'accès à l'insertion professionnelle ont été brutalement supprimés sans préavis. Cette façon de procéder met en difficulté l'organisation de ces services à laquelle il faut ajouter les coupes budgétaires au niveau de la dotation globale de fonctionnement en particulier, qui ont fait perdre environ 150 000 € de recettes à la commune depuis 2014.

La question que l'on peut se poser est :

*«un salarié en contrat aidé coûte-t-il plus cher qu'un demandeur d'emploi indemnisé?»*

L'état ne nous donnant pas aujourd'hui de signes très encourageants, le conseil municipal sera sans doute amené à faire des choix budgétaires certainement difficiles.

*«Mais restons positifs.*

*Nous nous impliquons et nous construisons»*

Les travaux prévus sont en cours de réalisation, en particulier ceux de la résidence des «Prés Fleuris», à la satisfaction d'un très grand nombre d'administrés qui espéraient depuis si longtemps.

La vie de notre village se poursuit dans le calme et la sérénité, ce dont je me réjouis. Je terminerai par le plaisir de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente lecture.

Votre Maire  
Conseiller Communautaire  
Roger POTEZ

### HORAIRES D'OUVERTURE

#### MAIRIE

Lundi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00  
Mardi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00  
Mercredi : 8h00-12h00  
Jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h00  
Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30  
Samedi : fermée

#### MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Lundi : fermée  
Mardi : 16h30 - 18h00  
Mercredi : 10h30 - 12h00 / 14h30-18h00  
Jeudi : 15h00-17h30  
Vendredi : fermée  
Samedi : 10h00-11h45  
Fermée le samedi matin durant les vacances scolaires, et **le jeudi 26 octobre 2017.**

#### CCAS

Uniquement sur rendez-vous

### SOMMAIRE

Vie municipale	p.2 à 7
Vie culturelle	p.8 à 10
Vie associative	p.11 à 13
Informations municipales	p.14 à 16

# VIE MUNICIPALE

## FESTIVITÉS DES 13 ET 14 JUILLET TRADITIONNEL DÉPÔT DE GERBE, BAL ET FEU D'ARTIFICE



Les festivités ont débuté le 13 juillet par un bal populaire animé par «MSL Evènementiels» de 20h à 2h dans la cours de l'école Henri MATISSE, suivi d'un feu d'artifice à 23h au stade André GORLIER.

La journée du 14 juillet a commencé dès 7h avec la traditionnelle brocante. Les 180 exposants ont pu installer leurs stands, offrant aux promeneurs l'occasion de dénicher de bonnes affaires. Le dépôt de gerbe au monument aux morts et un vin d'honneur à l'école maternelle ont clôturé cette matinée festive. Dans l'après-midi, la chanteuse Lili WHITE a su enthousiasmer le public en reprenant en direct les plus grands titres des années 80. Elle a offert un spectacle pétillant.

La présence de l'artiste Emmanuel DELACROIX, cracheur de feu et jongleur, a su faire voyager les plus petits comme les plus grands dans la magie et l'évasion. Deux mascottes DISNEY étaient également présentes pour gâter les enfants et distribuer des bonbons. Le stand de restauration-buvette tournait à son maximum pour satisfaire les ventres affamés. Une journée riche en chansons et en animations où les rires et fous rires se lisaient sur les visages des Feuchyssois !





# VIE MUNICIPALE

## RENTRÉE DES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) sont mises en place une heure par jour de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis dans les locaux communaux pour les enfants inscrits à l'école Henri MATISSE de FEUCHY.

À travers les NAP, les activités proposées sont choisies de manière à favoriser l'épanouissement des enfants et à développer leur curiosité. Elles sont pédagogiques, ludiques, sportives et éducatives.

Michèle, nouvellement recrutée au sein de la commune en service civique, a rencontré quelques-uns des animateurs afin de les interviewer sur les activités qu'ils proposent.

Anne-Marie anime des ateliers manuels et un atelier «peinture» pour les enfants de niveau CP, CE2 et CM1.

Des cycles sportifs de 3 semaines sont également proposés par Maximilien, éducateur sportif, afin que les enfants puissent extérioriser leur énergie dans un cadre ludique. Le sport collectif permet de développer une cohésion d'équipe pour les enfants de niveau CE1, CE2, CM1 et CM2. Ils viennent de démarrer un cycle d'athlétisme.

Valérie propose aux CE1 et CM2 des ateliers de lecture, d'écriture, des jeux d'énigmes et de réflexions, au sein de la médiathèque de Feuchy.

Des ateliers de jardinage et de photographies sont animés par Bruno. Justine, quant à elle, propose un atelier de marionnettes.

Les enfants peuvent également s'initier à la musique avec Clémence, professeur à l'école municipale de musique.



Sont aussi au programme : la Baby Gym avec Didier et Gaëtan, le modelage et les comptines avec Laëtitia, et enfin l'initiation à l'anglais avec Jennifer.

Chaque trimestre, chaque groupe d'enfants change d'activité et profite ainsi de tous les ateliers proposés.





# VIE MUNICIPALE

## REPAS DES AÎNÉS

### UN REPAS DES AÎNÉS TRÈS CHALEUREUX!

*Tous les ans la municipalité invite les Feuchysois de 60 ans et plus au repas des aînés qui, cette année, s'est déroulé le dimanche 8 octobre dans la salle des fêtes Guislaine DANEL.*

*Cet événement a nécessité un long travail en amont puisque depuis juin dernier, les membres du Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS) et Monsieur Grégory DEVIS, Adjoint aux Fêtes et Cérémonies, ont assuré sa préparation et son bon déroulement.*

*Des bénévoles ont également donné de leur temps à la décoration de la salle qui s'est effectuée durant les deux semaines précédant l'événement.*

*C'est dans la bonne humeur que des bénévoles, membres du club «Rencontres et Amitié» se sont occupés du pliage des serviettes, un élément clé de la décoration de table. Le pliage peut s'avérer être un véritable casse-tête et nécessite beaucoup de patience, ce dont ne manquent pas nos «artistes volontaires».*

*139 personnes étaient présentes à ce repas qui est l'occasion de passer un moment convivial et festif, de se rencontrer et d'échanger. Le menu choisi par les membres du CCAS a une nouvelle fois ravi les aînés.*

*Bonne humeur et ambiance chaleureuse étaient assurées par le musicien Francis FLOND.*



*Les doyens de l'assemblée étaient Madame Simone ROAUX, âgée de 88 ans, et Monsieur Gérard GAIGNEUR, âgé de 89 ans.*





# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### ACHAT DE MATÉRIEL

Un nouveau tracteur pour le service municipal du village! Les services techniques municipaux viennent de s'équiper d'un tracteur John DEERE 3045R, muni d'un godet de grande capacité, afin d'assurer l'entretien de la commune. Ce véhicule, mieux adapté et équipé d'une boîte hydrostatique, offre davantage de sécurité au personnel technique. Il a été acheté afin de remplacer le tracteur précédent. Le coût de ce matériel s'élève à 41 040 € TTC .



Il présente de nombreuses fonctionnalités : tracter la tonne à eau pour l'arrosage, broyer les branches, fendre les bûches, saler et sabler les routes....

L'ancienne tondeuse auto-portée des services techniques étant devenue obsolète, la commune s'est portée acquéreur d'un nouvel engin comprenant un kit d'aspiration de feuilles mortes. Il s'agit d'un KUBOTA BX2350 d'un montant de 20 899,20 € TTC.



### SONORISATION DE LA SALLE DES FÊTES GUISLAINE DANIEL

Différentes réclamations ont été faites, suite aux nuisances sonores amplifiées de la salle des fêtes Guislaine DANIEL. A la demande de la municipalité, une étude acoustique de cette salle a donc été menée par la société ACAPELLA en décembre 2016. Le rapport de celle-ci a permis à l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Hauts-de-France de conclure que notre salle ne respectait pas les nouvelles normes acoustiques en vigueur. En effet, le remplacement des portes initiales en bois à âme pleine par des portes en aluminium, ainsi que la dépose d'un

revêtement mural acoustique, ont fortement aggravé les nuisances phoniques de la salle. Afin d'en améliorer partiellement l'acoustique, il était donc nécessaire dans un premier temps de changer la sonorisation existante de la salle. Ces travaux ont donc été entrepris début septembre. Notre système a ainsi été amélioré provisoirement. D'autres travaux sont à envisager progressivement. Suite aux différents essais réalisés, la salle est opérationnelle pour différents événements et manifestations.



# VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX

### AMÉNAGEMENT RÉSIDENCE DES PRÉS FLEURIS

Monsieur Roger POTEZ, Maire, et les membres du Conseil Municipal, ont engagé un programme de travaux pluriannuels sur 4 exercices budgétaires (de 2016 à 2019) concernant l'aménagement de la Résidence des Prés Fleuris. La 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de voiries est achevée rue des Saules, voies piétonnes entre les rues des Saules et des Etangs, et

les rues des Saules et de Fampoux.

La 2<sup>ème</sup> tranche de travaux qui s'élève à 178 251€ TTC a commencé début octobre et se terminera courant novembre rue des Peupliers, rue des Etangs et voie piétonne entre les rues des peupliers et Fampoux. Les travaux de borduration et d'enrobé de trottoirs sont actuellement en cours.

Il est précisé que l'entreprise RAMERY TRAVAUX PUBLICS intervient pour l'effacement des réseaux divers (téléphoniques, d'éclairage public) ainsi que pour la pose des nouveaux candélabres. La société SNPC réalise, quant à elle, les travaux de voirie.



## ÉTAT CIVIL

### NOCES DE DIAMANT

Christiane et Gilbert LUCAS se sont présentés de nouveau devant Monsieur le Maire, le 8 juillet 2017, afin de renouveler leurs vœux et fêter leurs noces de diamant.

Christiane, née le 23 février 1939 à LILLE, et Gilbert, né le 5 juillet 1937 à FEUCHY, se sont rencontrés à la sortie du Casino Cinéma d'ARRAS. Ils se sont mariés le 29 décembre 1956 à la mairie de FEUCHY.

Gilbert a fait son service militaire en ALGÉRIE pendant 28 mois. À son retour, il a repris son métier de plombier canalisateur, puis est devenu contremaître de chantier à Cégélec. Après avoir tenu une gérance en alimentation, Christiane a travaillé en supermarché en tant que «caissière retoucheuse», jusqu'à sa retraite en 1999.

En 1962, le couple s'est installé à la limite de FEUCHY, Résidence Kennedy à SAINT-LAURENT-BLANGY, où Christiane a été Conseillère Municipale pendant 12 ans, pour ensuite déménager à ROEUX.



De leur union sont nés quatre enfants, une fille et trois garçons. Tous ont fait leur scolarité à l'école de FEUCHY.

Aujourd'hui Gilbert et Christiane LUCAS ont 10 petits enfants et 12 arrière petits-enfants, un treizième est attendu pour le mois de décembre prochain.



# VIE MUNICIPALE

## MARIAGE



Le samedi 24 juin 2017, Boris FORCE, militaire, né le 5 mars 1992 et Stessie CONTRERAS, coiffeuse, née le 11 mai 1992, se sont dit oui devant Monsieur le Maire, Roger POTEZ.

Boris et Stessie ont prononcé leurs vœux de mariage, entourés de leurs familles et amis, ainsi que de leurs témoins, Steven CORNU, Candice CONTRERAS, Pierre TUNIGO et Jimmy TOURET.

Les jeunes mariés résident à FEUCHY.

## NOUVEAU COMMERCE SHIZEN TOILETTAGE

Installée depuis juillet à FEUCHY au 39, rue de Fampoux, Pauline vous accueille dans son institut «Shizen Toilettage» afin de prendre soin de vos petits protégés à quatre pattes. Chez Shizen, vous bénéficiez de différentes prestations et techniques de coupes adaptées à la race de votre chien (coupe aux ciseaux, épilations, tontes, bains et soins d'entretien).

Des forfaits mensuels adaptés, avec -20% sur le tarif de base, vous sont proposés en fonction des besoins de votre animal. Les prestations comprennent toujours : bain, séchage, soins d'hygiène, épilation des oreilles et coupe des griffes. Vos chats ont également droit à leur moment de relaxation.

Pauline accueille aussi les «Nacs» pour des soins adaptés aux espèces telles que les furets, les lapins, les cochons d'Inde ...

Pour des difficultés de déplacement, l'offre «Taxi» vous est proposée. Pauline propose également du gardiennage à domicile.

De plus, vous trouverez aisément des articles de qualité directement en boutique, que ce soit pour des cosmétiques naturels (shampoings, soins, parfums) que pour des accessoires de sellerie (laises, colliers, harnais), des jouets, des friandises, des vêtements et bien d'autres choses encore...

Pauline est la créatrice de la marque de sellerie



Coll'Chic, lancée en 2014 et qui propose des modèles sur mesure. Plus de détails et renseignements directement en boutique!

Shizen Toilettage, naturel et zen jusqu'au bout des pattes !

39, rue de Fampoux - 62223 FEUCHY  
Tél : 06.51.59.60.66  
shizen.toilettage@gmail.com  
www.facebook.com/shizen.arras

# VIE CULTURELLE

## MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE RALLYE LECTURE 2017



Comme chaque année, la médiathèque, avec le soutien précieux et bénévole de Monsieur Joël COUVREUR, a proposé un rallye lecture aux classes de CM1 et CM2 de l'école Henri MATISSE.



Les résultats ont été dévoilés en juin dernier, tous les enfants ont été récompensés et nos deux grandes gagnantes 2017 étaient Chloé et Manon !

## IL ÉTAIT UN PETIT BOUT DE LAINE...



Un atelier de création a été mis en place en juillet dernier avec la participation de Lily-Rose, Nathan et Enzo, à la médiathèque, en collaboration avec Marie-Hélène CORDIER de la librairie Au Pied de la Lettre à ARRAS.

À travers l'atelier d'écriture d'un conte, ils ont ainsi su faire développer leur imaginaire et leur créativité en créant l'histoire d'un petit mouton,



Petit Bout de Laine. Une histoire qu'ils ont ensuite illustrée avec des éléments créés au moyen de différents matériaux tels que du fil, du tissu, de la laine. Les illustrations sont nées de la mise en scène photographique des décors et personnages imaginés par les enfants.

Une petite histoire en libre-service à lire en quelques minutes ! Venez la découvrir en médiathèque!

## YARN BOMBING

Cet été, nous avons collecté une grande quantité de laine suite à l'appel que nous avons lancé dans le précédent feuchysois.

Vous êtes déjà quelques unes à nous avoir rejoints dans ce projet puisque l'habillage urbain commence à prendre forme autour de la

médiathèque. Mais nous avons encore besoin de vous !

Un café-tricot-thé dans la médiathèque municipale ? C'est possible et c'est gratuit !

Venez savourer un (ou plusieurs) moment(s)



# VIE CULTURELLE

de convivialité aux horaires d'ouverture de la médiathèque et au sein même du lieu : la laine vous attend !

Alors rejoignez-nous dans ce projet haut en couleurs! Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Valérie à la médiathèque.



## ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE RENTRÉE 2017 : UNE ANNÉE PLEINE

L'école de musique ne manque pas d'énergie par toutes ses activités !

Nous sommes allés à la rencontre de José HANQUIER, Directeur de l'école de musique de la commune. Actuellement, six professeurs, employés par la commune enseignent aux plus petits comme aux plus grands. Cette école dispose d'une salle principale, contiguë à la mairie et ouverte toute la semaine.

L'apprentissage des élèves comprend une formation musicale, une formation instrumentale, la dispense de cours individuels et la pratique de la musique d'ensemble. Les plus grands et les professeurs





# VIE CULTURELLE

se retrouvent dans l'orchestre d'harmonie qui est la vitrine de l'école. Pour les amateurs de chant, l'école dispose d'un chœur d'adultes, «Scarpé Diem», orienté vers la chanson française.

L'orchestre s'intègre totalement dans les activités de la commune mais également en dehors avec de nombreux concerts : le concert de printemps, les remises de diplômes, le concert de Sainte-Cécile, le concert de Noël et les cérémonies officielles. Il collabore également en envoyant des élèves dans des concours, projets, mais aussi des stages. Les clarinettes vont participer à un projet «clarinette en Or» à LAMBRES-LEZ-DOUAI en février 2018, d'autres musiciens vont participer au 16<sup>ème</sup> concours de clarinettes en Picardie le 26 novembre prochain, et un projet clarinette et jazz aura lieu à SAINT-LAURENT-BLANGY en mai 2018.

La classe de flûte participe régulièrement au projet



de la Volière, pour grand ensemble de flûtes.

Les plus jeunes souhaitant s'initier à la musique sont acceptés dès l'âge de 5 ans en éveil musical avec la découverte du chant, du rythme, et des jeux musicaux. L'éveil musical continue pour les enfants âgés de 6 ans avec une initiation instrumentale : un parcours qui leur permettra de découvrir les différents instruments. Ils pourront, ensuite, par le biais de leur sensibilité, faire un choix éclairé.

Depuis trois ans, la location d'instruments a été mise en place par la commune, à un prix très accessible (10€/mois).

Des animations musicales existent depuis trois ans maintenant au sein de l'école Henri MATISSE, dirigées par les professeurs de l'école de musique de FEUCHY. Tous les enfants de l'école ont une activité musicale, ils ont ainsi chaque semaine une formation à travers des jeux, de la formation



vocale et une préparation de projets.

Ils ont ainsi pu travailler sur «Les Fables de la Fontaine», chantées en jazz. Ils ont découvert les chants de musique classique et ont eu l'occasion de travailler sur l'opéra.

Pour cette année, le projet en cours de préparation est basé sur les chants en langues étrangères. Ce qui leur permettra de découvrir d'autres coutumes et d'autres instruments. Un voyage initiatique qui aboutira à un concert en juin 2018 à la salle des fêtes Guislaine DANEL.

Un autre projet est également mis en place pour des enfants âgés de 6 à 10 ans, il s'intitule "Les Insomnies de Rémi", une pièce musicale qui débouchera sur un concert en mai 2018.

Par cette pièce musicale, les jeunes vont travailler avec différents professeurs tout au long de l'année et auront un répertoire qui sera le même en cours de formation musicale, en cours de formation instrumentale et en chorale. Ce projet va permettre aux enfants de s'y impliquer soit en chantant, soit en jouant d'un instrument.

D'autres événements à venir :

- le 2 décembre avec un concert de Noël à l'église Notre Dame du Bon Conseil de FEUCHY.
- le 27 janvier pour une soirée cabaret en la salle des fêtes Guislaine DANEL.

Si vous souhaitez vous initier à la musique, n'hésitez plus !

Pour plus de renseignements, contactez le Directeur de l'école, José HANQUIER, par mail : [musiquefeuchy@icloud.com](mailto:musiquefeuchy@icloud.com)



# VIE ASSOCIATIVE

## UNION FÉMININE



L'association «Union Féminine», créée il y a maintenant presque 40 ans, est constituée comme le nom l'indique exclusivement de femmes.

Elles se retrouvent tous les jeudis après-midi dans des locaux municipaux pour se distraire autour de la couture, du tricot, de la broderie, mais également pour des goûters d'anniversaire. Elles organisent aussi plusieurs sorties ou événements, comme un Thé dansant et un concours de truites.

L'association a travaillé d'arrache-pied en participant en septembre dernier au défi solidaire de l'Institut Marie Curie à Paris. Les adhérentes ont tricoté des rubans roses de 10x10 cm pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

L'œuvre finalisée a été installée le 29 septembre

2017.

Les événements futurs ? Surprise, c'est en cours ! L'association compte aujourd'hui 15 adhérentes: Mauricette LEMOINE (Présidente de l'association) accompagnée de la doyenne Madame DUCHATEAU et de toutes les autres adhérentes précisent qu'il est toujours possible de les rejoindre!

Alors Mesdemoiselles et Mesdames, si vous souhaitez partager, discuter, échanger, créer des liens ou bien même tricoter, coudre, broder... n'attendez plus ! C'est avec plaisir qu'elles vous accueilleront.

## ENSEMBLE POUR L'ÉCOLE HENRI MATISSE

La rentrée des classes est aussi celle de notre association. Nous avons offert comme chaque année un livre à tous les élèves de l'école. Le mercredi 11 octobre, les élèves de grande section et de CP ont pu participer gratuitement à un après-midi consacré aux activités manuelles. Chacun est reparti avec ses insectes en pinces à linge, son arbre en papier chiffonné, son abécédaire en graines variées. Un goûter préparé par les bénévoles de l'association a été servi.



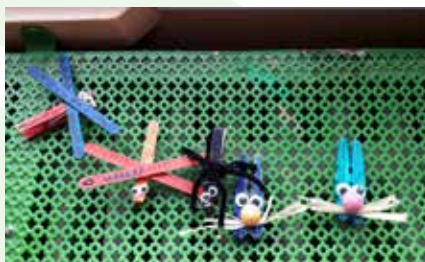
Auparavant avait eu lieu notre assemblée générale. Comme chaque fois notre bureau a été renouvelé, mais ce moment a été particulier cette

année puisque Laëtitia ANTHIME, Pascal GRUT et Frédéric RICHARD ont décidé de quitter notre association.

# VIE ASSOCIATIVE

Nous tenons à remercier Laëtitia et Pascal pour leur implication, ainsi que Frédéric qui a été un Président exemplaire pendant quatre années. Notre nouvelle Présidente est Anne-Sophie LEGRAND, membre du bureau depuis plusieurs années et dont les enfants sont élèves de l'école.

Notre objectif premier reste le financement des classes de découverte, une classe de mer aura d'ailleurs lieu cette année pour les élèves de CM2.



Il est encore temps d'adhérer pour soutenir notre action !

LES MEMBRES DU NOUVEAU BUREAU : Anne-Sophie LEGRAND (présidente), Caroline BOUR (trésorière), Marie-Elisabeth BRICARD

(secrétaire), Laurence LEMAIRE, Claude QUÉVA, Elodie CHOTEAU, Nathalie MORCEL, Amélie COUSSIN, Christelle LEROY, Adélaïde ZIEBA.

## RENCONTRES ET AMITIÉ



Le Club «Rencontres et Amitié» ne manque pas de dynamisme ! L'association permet aux personnes retraitées et préretraitées de se rencontrer afin de créer du lien. Le club compte aujourd'hui 62 adhérents. Chaque mardi après-midi, les membres se retrouvent à la Maison des Sociétés de FEUCHY autour de différents jeux : cartes, scrabble, triomino, rumiscube... Les aînés ne manquent pas d'énergie, car ils se retrouvent également pour la plupart le lundi après-midi pour une séance de gym, activité mise en place par le CCAS. Le mardi matin, certains se retrouvent pour faire de la marche.



Des sorties diverses sont organisées tout au long de l'année (cinéma, restaurant, expositions...). Cette année, deux voyages étaient au programme, l'un à SAMARA pour une journée culturelle sur la découverte de la vie préhistorique au sein d'un parc naturel et archéologique, et l'autre à DINANT.

Le club rencontre un grand succès lors de la soirée Beaujolais qu'il organise en fin d'année, et qui réunit environ 200 personnes à la salle des fêtes Guislaine DANIEL. Celle-ci aura lieu le 17 novembre 2017.





# VIE ASSOCIATIVE

## CULTURE PATCH

### RETOUR SUR L'EXPOSITION PATCH EN ARTOIS

Les 23 et 24 septembre derniers, le club Culture Patch de FEUCHY était invité, tout comme les clubs d'AGNEZ-LES-DUISANS et d'AUBIGNY-EN-ARTOIS, à participer à l'exposition «Saisons» organisée par l'association «Patchwork en Artois» de SAINTE-CATHERINE. L'évènement se situait à la Pescherie, chaussée Brunehaut.

Une multitude de magnifiques ouvrages était présentée par les 4 clubs qui ont su faire partager leur passion aux nombreux visiteurs, dont certains venaient du Nord ou de la Somme.

Le patchwork était fondé sur la récupération de chutes de tissus, mais aujourd'hui il est considéré comme un véritable art textile. Les «petites mains» qui s'y adonnent ont d'ailleurs le talent d'allier les formes et les couleurs.

Les œuvres exposées, toutes très variées dans les genres et les formats, ont pu en témoigner. Les boutiques «Mission Création» de VIOLAINES et «ARRAS Broderie Couture» étaient également présentes durant l'exposition : les plus curieux, rassurés par les divers conseils des plus expérimentés, ont eu l'occasion d'assister à différentes démonstrations et de s'adonner au quilting en essayant des machines dédiées à cet art.



## LES AMIS DE LA PÉTANQUE FEUCHYSOISE NOUVELLE ASSOCIATION

Une nouvelle association est née à FEUCHY. A l'occasion de son ouverture prochaine, les membres vous invitent à une réunion d'information qui aura lieu le 23 novembre 2017 à 18h, à la Maison des Sociétés. Vous y découvrirez les différentes clauses et son fonctionnement. L'ensemble du bureau sera présent pour répondre à vos questions et vous présenter les modalités d'adhésion.

L'association proposera deux entraînements par semaine et prévoit de nombreux concours

internes, ouverts à tous.

Président : Eric ISAMBOURG

Siège social :  
5, rue Kennedy - 62223  
SAINT-LAURENT-BLANGY  
TEL : 06.89.31.25.10

PAGE FACEBOOK : Les Amis de la Pétanque Feuchysoise



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017



### **- Election des délégués et suppléants des conseils municipaux aux élections sénatoriales :**

Le conseil municipal a procédé à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Ont été proclamés élus, délégués et délégués suppléants, les candidats de la liste conduite par Monsieur POTEZ Roger, dans l'ordre suivant :

Monsieur Roger POTEZ, délégué  
Madame Maryse WISSOCQ, déléguée  
Monsieur Serge CHIVOT, délégué  
Madame Laurence JOSSEE, suppléante  
Monsieur Alain DRANCOURT, suppléant  
Madame Véronique ROYER, suppléante

### **- Révision et actualisation du tarif de restauration pour l'année scolaire 2017-2018 :**

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de reconduire son partenariat avec la société LYS RESTAURATION par le biais du renouvellement de la convention des repas cuisinés, conditionnés et livrés en liaison froide au restaurant scolaire.

Il est précisé que le tarif des repas pour l'année scolaire 2017-2018, a été revalorisé au prix unitaire de vente de 3.60 € pour les repas de base, et porté à 5 € pour le prix unitaire de vente d'un repas avec options.

### **- Engagement de la commune de FEUCHY dans le dispositif du service civique – Demande d'agrément :**

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de donner un accord de principe à l'accueil, dès le 4 septembre prochain, de deux jeunes en service civique volontaire, par le biais de la Mission Locale en Pays d'Artois qui met à disposition de la collectivité son agrément national.

Le Conseil Municipal s'est également engagé à mettre à disposition les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la qualité d'accueil des volontaires et de la mise en œuvre des missions ainsi qu'à promouvoir et valoriser le dispositif auprès des jeunes.

### **- Mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre :**

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'adopter le protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre entre le Maire de la commune de FEUCHY et le parquet du Tribunal de Grande Instance d'ARRAS.

### **- Transfert de la compétence « voirie » à la Communauté Urbaine d'ARRAS : Définition des conséquences patrimoniales – Autorisation de signature des procès-verbaux de transfert :**

Par arrêté en date du 5 décembre 2016, Madame la Préfète du PAS-DE-CALAIS a prononcé, à compter du 1er Janvier 2017, le transfert de l'intégralité de la compétence voirie des communes membres à la Communauté Urbaine d'ARRAS.

Pour ces motifs, il convient de définir les conséquences patrimoniales de ce transfert sur les biens concernés et de constater contradictoirement le transfert des biens, droits et obligations nécessaires à l'exercice de la compétence transférée à la Communauté Urbaine d'ARRAS à compter du 1er janvier 2017.

Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document utile à la mise en œuvre



# INFORMATIONS MUNICIPALES

de ce transfert de compétence et notamment le procès-verbal à intervenir avec la Communauté Urbaine d'ARRAS constatant le transfert définitif de propriété des biens dont il s'agit ainsi que des droits et obligations attachés aux biens transférés.

Il est précisé que ces transferts de biens, droits et obligations ne donneront pas lieu à indemnité, droit, taxe, contribution ou honoraires.

## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES



Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2017 inclus, au plus tard.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus

tard le 30 décembre 2017, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription;

- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

- Pour les ressortissants de l'Union européenne, une déclaration écrite doit en outre être produite précisant leur nationalité, leur adresse sur le territoire Français et attestant de leur capacité électorale.

Renseignements complémentaires en Mairie :

Tel : 03.21.21.45.00  
par mail : [secretariat@feuchy.fr](mailto:secretariat@feuchy.fr)

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## DISTRIBUTION DE RATICIDE ET DE SEL DE DÉNEIGEMENT



Une distribution de RATICIDE et de SEL DE DÉNEIGEMENT, réservée uniquement aux habitants de FEUCHY, aura lieu le :

**SAMEDI 2 décembre 2017**  
au local cyclo, place de la Mairie  
de 8h30 À 11H30.

Pour une meilleure efficacité, nous demandons aux Feuchysois de bien vouloir procéder à la dératisation le même jour, à savoir le 4 décembre 2017. Nous vous conseillons de porter des gants jetables avant de manipuler les sachets de raticide.

Pour le retrait du sel de déneigement, merci de vous munir d'un sac résistant ou tout autre contenant, à votre convenance.

## PETITS COMPAGNONS D'ÉTÉ

Pendant l'été, un nid a été découvert sur le rebord d'une fenêtre de la mairie, à l'étage, près d'une jardinière. Un couple de tourterelles se relayait pour couvrir et nourrir leurs deux oisillons. Les deux petits jouaient ensemble et se blottissaient l'un contre l'autre. Tous deux ont grandi très vite, leur croissance évoluait très vite, leur transformation changeait d'un jour à l'autre.

Lorsque leurs plumes ont été bien développées, ils ont commencé à vouloir prendre leur envol. C'est à ce moment-là qu'ils ont quitté le nid pour partir vers d'autres horizons.



## BLOC NOTES 2017

### SAMEDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie de commémoration, dès 10h30, place de la mairie.

### VENDREDI 17 NOVEMBRE

Soirée Beaujolais organisée par l'association "Rencontres et Amitié", dès 19h00, salle des fêtes Guislaine DANEL.

### DIMANCHE 19 NOVEMBRE

Brocante aux jouets et articles de puériculture, organisée par la commune, de 9h00 à 13h00, salle des fêtes Guislaine DANEL.

### SAMEDI 25 NOVEMBRE

Soirée années 80, organisée par la commune, salle des fêtes Guislaine DANEL.

### SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Concert de Noël, organisé par l'école municipale de musique, dès 20h00, en l'église Notre Dame du Bon Conseil.



### DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Marché de Noël, organisé par la commune, de 10h00 à 20h00, salle des fêtes Guislaine DANEL.

### MERCREDI 13 DÉCEMBRE

Après-midi cinéma, organisé par le COFF, salle des fêtes Guislaine DANEL.

### SAMEDI 16 DÉCEMBRE

Distribution du colis des aînés, salle des fêtes Guislaine DANEL, sur décision, en juillet dernier, des membres du Centre Communal d'Action Sociale.